

Méthodes de fouilles

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **51 (1990)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

1. MÉTHODES DE FOUILLES

1.1. Dégagement et documentation générale

La mise au jour des tombes a été entièrement conditionnée par l'extension des fondations de l'ouvrage en cours de construction. Dans une note manuscrite, D. WEIDMANN, responsable de la fouille, résume ainsi les opérations de terrain et les observations qui ont pu être menées à bien:

«Le décapage du terrain à la machine pour le terrassement général du bâtiment prévu coïncidait pratiquement en tout point de la nécropole avec le sommet de l'horizon de graviers à matrice limoneuse et argileuse qui scellait les fosses des tombes ("couche brune").

»Ce sont les excavations en tranchées pour les fondations des murs, pratiquées à la main, qui ont mis au jour sous notre conduite l'une après l'autre les tombes qui étaient laissées en attente dans la tranchée comme des monuments isolés. L'examen des faces des tranchées donnait l'occasion d'observer la stratigraphie et les fosses des sépultures (fig. 3).

»Il n'y a donc pas eu de décapage horizontal du terrain permettant d'observer la forme exacte des fosses, mais on a porté une appréciation dans certains cas seulement sur la forme et l'extension des fosses, notamment à l'aide des coupes de terrain. Un certain nombre d'autres éléments a été observé pendant le terrassement, dont des cailloux et blocs, dans le comblement des fosses (calages des dalles) et pour la tombe 9, une stèle de marquage.

»Un relevé général a été fait par coordonnées polaires et par quadrillage, calés sur les axes du chantier de construction. Seules les dalles verticales et horizontales ont été relevées, dessinées et nivelées. Parfois le nivellement a pris en compte quelques points du remplissage de la tombe, après enlèvement de la dalle de couverture ou des ossements affleurants (sommet du crâne, etc)».

La disposition des sépultures par rapport à la construction et les délais d'intervention impartis par le maître d'oeuvre dictèrent aux archéologues le recours à deux méthodes de fouilles distinctes. Au total, quatre cistes ont été étudiées sur place alors que onze autres furent coffrées une à une et prélevées en bloc pour être transportées dans un dépôt en vue de leur fouille ultérieure. Sur le terrain, la fouille détaillée s'est donc limitée aux tombes dépourvues de sédimentation à l'intérieur des caissons; leur contenu, fragile et souvent en équilibre instable, excluait toute possibilité de transport sous peine de destruction.



Fig. 5 Corseaux «en-Seyton», tombe 4, sans remplissage à l'intérieur du caisson. La dalle ouest a basculé à l'intérieur de la tombe à l'enlèvement de la dalle de couverture.



Fig. 6 Corseaux «en-Seyton», tombe 9 au moment de l'enlèvement de la dalle de couverture; seuls des fragments de roches provoqués par la desquamation des dalles recouvrent les squelettes.

1.2. Les tombes fouillées *in situ*

Lors de la première découverte, devant l'urgence de la situation, la tombe 1 a été fouillée sur place. L'approche des tombes dégagées par la suite a pu être envisagée avec moins de précipitation et avec des méthodes d'investigation appropriées aux besoins de la situation.

Lorsque, après l'enlèvement des dalles de couverture il a été constaté que plusieurs tombes étaient vides de sédiments et les squelettes apparents (T4, T9, T16), on a été décidé de les étudier sur place (fig. 5 et 6). Le contenu anthropologique et archéologique des cistes a été relevé selon les mêmes procédés de repérage déjà utilisés pour positionner les dalles.

1.3. Les tombes prélevées

Le prélèvement en bloc des tombes a été appliqué à toutes celles, petites ou grandes, dont le caisson était entièrement ou partiellement comblé par l'alluvionnement de pente (fig.7).



Fig. 7 Corseaux «en-Seyton», tombe 2, vue du sud. Le remplissage du caisson s'est fait naturellement par infiltration du colluvionnement de pente par les interstices des dalles disjointes.

1.3.1. Techniques de prélèvement

Selon les dimensions des tombes, deux méthodes de coffrage ont été employées.

Coffrage au plâtre

Pour les plus petites (T5, T7, T11, T12, T18), «après dégagement périphérique, la tombe maintenue sur un bloc de sédiments était entourée d'un cocon de bandes plâtrées, enfermant tout ou partie des dalles» (D. Weidmann, note manuscrite), puis le tout détaché du sol sans difficultés et transporté hors du site (fig. 8). La présence de dalles ou fragments de dalles à la périphérie du bloc avait tendance à réduire la cohésion du coffrage et à provoquer des affaissements en l'absence d'un châssis rigide.

Coffrage au polyuréthane expansé

- Pour les tombes de plus grandes dimensions ou plus complexes (T2, T3, T4, T10, T15, T17, T20), la méthode de prélèvement fut perfectionnée pour supprimer les risques d'effondrement et réduire le volume à déplacer:

- «relevé général, enlèvement de la dalle de couverture si elle était présente et relevé complémentaire du caisson.

- dégagement périphérique jusqu'au niveau du bas des dalles (fig. 9).

- enlèvement des dalles latérales mettant en évidence le remplissage interne du ciste.

- construction d'un solide coffre en bois cloué reprenant la forme des dalles enlevées, mais ménageant de petits interstices autour de la motte à emballer (fig. 10).

- coulage d'une mousse gonflante (Balco Pur HHG 100 ou 25) dans l'intervalle laissé entre le coffre et le sédiment (fig. 11). Le surplus de produit peut s'écouler librement par les orifices et la partie supérieure.

- après durcissement, relativement rapide, poursuite de l'excavation à l'aplomb de la motte (15 à 20 cm plus bas que la base des dalles).

- calage de sécurité du coffre par des pièces de bois prenant appui sur le sol du chantier (fig. 10).

- en partant d'un petit côté de la tombe, creusement en sape sous la tombe par tranches de 15 à 30 cm, en escomptant que l'humidité du sédiment maintienne sa cohésion et évite les éboulements.

- mise en place immédiate d'une planchette sous la caisse dans l'espace dégagé (fig. 12), puis injection de quelques décilitres de mousse gonflante fraîche. L'expansion de ce matériau crée un matelas soutenant parfaitement la terre de remplissage.

- après clouage et calage du nouveau fond, l'opération est répétée par tranches successives jusqu'à la constitution d'un plancher continu sous la caisse de bois.

- un bâti tubulaire ou un berceau de bois est installé sous le caisson en vue de son transport. Les câbles et attaches de grue ne sont fixés qu'à ces structures porteuses» (fig. 13).

«Au moment du coffrage il n'a pas été fait de nivellement des bords du caisson de bois ni de la surface des sédiments. Lors du dépôt des tombes transportées dans le laboratoire de fouille, la position du caisson par rapport à l'horizontale d'origine peut donc être considérée comme aléatoire»

«L'observation et la documentation des fonds de fosses de construction pour les dalles des tombes n'ont été faites convenablement que pour les sépultures vides de sédiments, fouillées puis démontées sur place» (D. Weidmann, note manuscrite)



Fig. 8 Corseaux «en-Seyton», tombe 18. Prélèvement d'une petite ciste par la technique des bandes platrées, après enlèvement des dalles latérales.



Fig. 9 Corseaux «en-Seyton», tombe 2. Dégagée jusqu'à la base des dalles, la tombe est prête à être démontée; dans le caisson la terre a été enlevée jusqu'à l'apparition des premiers témoins osseux. Sur la gauche apparaît la tombe 14 qui fut vandalisée.

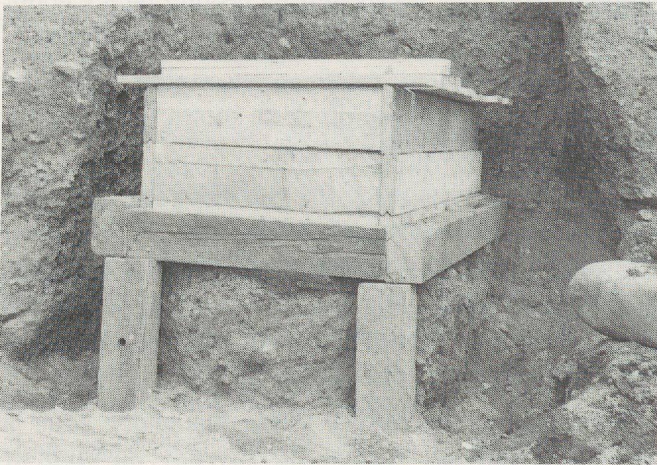


Fig. 10 Corseaux «en-Seyton». Construction d'un solide coffre en bois prenant appui sur des cales verticales pour éviter tout effondrement avant l'injection de la mousse expansée.



Fig. 11 Corseaux «en-Seyton». Coulage de la mousse de polyuréthane expansée; des interstices ont été aménagés pour faciliter le durcissement et laisser s'écouler le surplus.

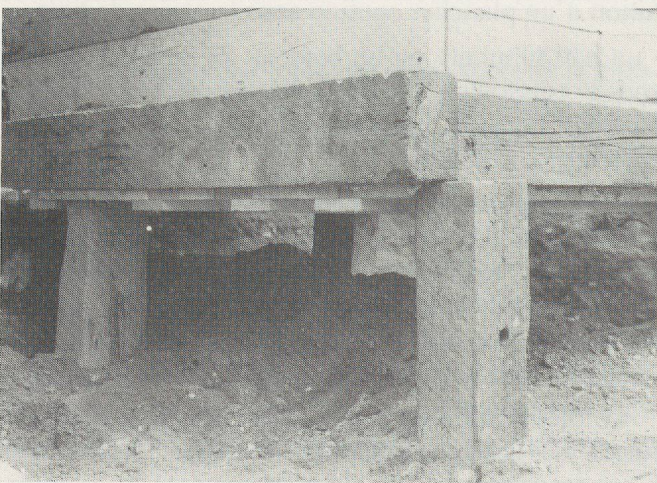


Fig. 12 Corseaux «en-Seyton». Creusement en sape sous le coffre et pose d'un fond solide du cadre de transport.



Fig. 13 Corseaux «en-Seyton». Evacuation du chantier d'une tombe coffrée, le câble est fixé à la structure porteuse.

Ces deux derniers points sont importants à souligner, car pour la majorité des tombes fouillées en laboratoire nous ne disposons d'aucune altitude absolue du fond des caissons.

1.3.2. Etude en laboratoire et lacunes de la documentation

Plusieurs mois se sont écoulés entre le prélèvement des cistes sur le terrain et les premières fouilles en laboratoire. Au cours d'une première étape huit cofres ont été étudiés à Lausanne par les soins de D. Ohlhorst et P. Baudais. Deux ans plus tard, les trois grandes cistes restantes (T.2, T.15, T.20) furent transportées à Genève pour être analysées par C. Kramar.

L'absence de directives communes aux trois fouilleurs a abouti à d'importantes différences dans l'enregistrement des témoins anthropologiques et archéologiques. Ces différences ont entraîné de nombreuses lacunes que nous avons tenté de limiter par de longues et difficiles manipulations graphiques à partir de la documentation photographique et par un retour fréquent aux restes osseux originaux.

Si les tombes ont, plus ou moins, toutes été fouillées selon les mêmes procédés d'observation utilisés pour celles dégagées in situ, il n'en a pas été de même de l'enregistrement et des relevés qui n'ont à aucun moment été uniformisés. Il en résulte une iconographie originale très disparate, avec des échelles de dessin multiples (1:10, 1:5, 1:2, sans compter le 1:1 dans le cas des tombes T4 et T7). Nous avons pu constater au cours de la phase de mise en forme de la documentation que le gain de précision n'est en aucun cas proportionnel à la réduction du facteur de l'échelle employée, bien au contraire. Les relevés à l'échelle 1:1 se sont révélés difficiles à exploiter; mis à part les os longs, les autres témoins osseux n'étaient pas identifiables par manque de soin apporté au dessin. Les relevés à des échelles plus grandes, 1:5 et 1:2, recourent à la schématisation graphique de la réalité et sont de ce fait plus précis, l'utilisation du 1:10 est par contre à déconseiller.

La numérotation rigoureuse des principaux os a rarement été effectuée; elle se serait pourtant avérée indispensable à la bonne compréhension des tombes à plusieurs individus. Dans certains cas, les numéros donnés sur le terrain n'ont pas été reportés sur les os après leur lavage, rendant par là-même impossible la différenciation graphique des individus et l'établissement de la chronologie des inhumations successives dans une même ciste selon l'âge et le sexe.

Les cistes fouillées au Département d'Anthropologie de Genève ont été entièrement documentées par des prises de vues photographiques à la verticale des tombes. Au moment même de la fouille, aucun dessin n'a été fait à partir de ces clichés, il nous a donc fallu les réaliser a posteriori pour cette publication, dans des conditions de précision nettement moins bonnes.

Cette suite de remarques est une mise en garde à l'adresse du lecteur, elle veut attirer son attention sur les difficultés que nous avons rencontrées pour établir une documentation homogène et souligner les lacunes incontournables qui fixent d'elles-mêmes des limites à notre interprétation de cette série de tombes. C'est parce que nous croyons que la méthode de coffrage et de fouille en laboratoire mise au point à Corseaux peut être utile et mérite d'être reprise en d'autres occasions que nous nous permettons d'attirer ainsi l'attention des lecteurs sur un certain nombre de lacunes. Nous voudrions ainsi éviter à d'autres de refaire certaines erreurs qui ont été pour nous autant d'obstacles à l'élargissement du champ interprétatif.



Fig. 14 La région de Vevey et le massif du Mont-Pélerin. La zone encadrée situe la nécropole de Corseaux (extrait de la C.N. 1:25000, feuille 1244, Châtel Saint-Denis, reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de topographie du 19.11.1987).